



# BULLETIN D'INSCRIPTION RAMASSAGE SCOLAIRE Année scolaire 2019-2020

## **DEMANDE INFORMATIONS concernant les PARENTS :**

**PÈRE** : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Employeur : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
PORTABLE : \_\_\_\_\_  
MAIL : \_\_\_\_\_

**MERE** : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Employeur : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
PORTABLE : \_\_\_\_\_  
MAIL : \_\_\_\_\_

## **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES** : Numéro d'allocataire : \_\_\_\_\_

**SITUATION FAMILIALE** : Marié  Veuf  Divorcé  Séparé  Concubinage  Célibataire  Pacsé

## **NOM ET ADRESSE DE FACTURATION** : NOM :

Adresse : \_\_\_\_\_  
Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

**MAIL** : \_\_\_\_\_

<b>Nom et prénom de l'enfant</b>	
<b>Date de naissance</b>	
<b>Etablissement fréquenté</b>	
<b>Classe en 2019/2020</b>	
<b>Lieu de ramassage</b>	

Je sollicite l'inscription de celui-ci en vue de son transport par le service de ramassage organisé par la Communauté de Communes du Haut-Lignon.

Je m'engage, pour mon compte personnel et en ma qualité de responsable de l'enfant dont je demande l'inscription, à respecter et à faire respecter strictement les prescriptions réglementaires en matière de sécurité et de discipline dans les véhicules affectés aux transports d'élèves.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature

SUITE AU VERSO

**ETABLIR UN BULLETIN D'INSCRIPTION PAR ENFANT**

**JOINDRE IMPERATIVEMENT UNE PHOTO D'IDENTITE RECENTE** (inscrire le nom et prénom de l'enfant au dos)

**POUR LE REGLEMENT 2 FACTURES de 50 % SONT ENVOYEEES** par an

(si vous souhaitez régler en totalité dès la 1ère facturation cochez : )

**REGELEMENT PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE** Pour cela vous trouverez l'imprimé ci-joint à compléter et à renvoyer accompagné d'un RIB, avec le bulletin d'inscription.

**A RETOURNER AVANT LE 20 JUILLET 2019** (merci de respecter cette date)

**A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-LIGNON (CCHL)**

13, allée des Pâquerettes - 43190 TENCE

☎ : 04 71 59 87 63 ✉ : cc.hautlignon@wanadoo.fr

Contact : Christelle CHARRAS.

**TARIFS RAMASSAGE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2019-2020**

**POUR LES ELEVES SCOLARISES SUR LE HAUT-LIGNON**

(Le Chambon/Lignon, Le Mazet Saint-Voy, Saint-Jeures, Tence)

ETABLISSEMENTS	MONTANT ANNUEL PAR ENFANT (Sous réserve du vote par Conseil Communautaire)
élève en maternelle et primaire	130 €
élève en collège	175 €

Réductions appliquées à partir du 2<sup>ème</sup> enfant :

2<sup>ème</sup> enfant : - 12 € / 3<sup>ème</sup> enfant : - 28 € / 4<sup>ème</sup> enfant : gratuit.

**POUR LES ELEVES EXTERNES SCOLARISES SUR YSSINGEAUX**

Aucune réduction n'est appliquée.

LIGNES	MONTANT ANNUEL PAR ENFANT (Sous réserve de modifications effectuées par le Département de la Haute-Loire)
<b>LR 40 TENCE-YSSINGEAUX</b>	
TENCE	225 €
<b>LR 40 CHAMBON/LIGNON-YSSINGEAUX</b>	
CHAMBON / MAZET ST-VOY / LA PIERRE PLANTEE	225 €
FREYCENET	225 €
RECHARINGES	225 €
MAMEA/LA JEANNE	225 €
SAINT-JEURES	225 €
ARAULES/LACHAMP DES CAYRES	225 €
LIVINHAC	225 €
ETUDIANT	675 €

**INFORMATIONS IMPORTANTES**

- ◆ Une carte de transport sera remise à l'élève dans le car. Il doit être en mesure de la présenter à chaque contrôle ou demande.
- ◆ Aucune réduction ne sera accordée pour l'interruption de prise du car pour maladie, stage ou autre.
- ◆ Déménagement en cours d'année : prévenir la Communauté de Communes du Haut-Lignon et retourner la carte de transport de l'élève pour le remboursement du restant dû.

**A NOTER :**

\* en cas d'intempéries vous pouvez contacter le transporteur AUTOCARS GOUNON, ☎ : 04-71-59-81-78.

\* Veuillez indiquer votre numéro de portable afin d'être prévenu en cas d'annulation du service.

\* Vous devez rendre à la CCHL la carte de transports de l'élève en cas de radiation.



**Communauté  
de Communes  
du Haut-Lignon**

13, rue des Ecoles  
BP 13  
43190 TENCE  
Tél. 04 71 59 87 63  
Fax 04 71 56 33 45  
cc.hautlignon@wanadoo.fr  
www.cc-hautlignon.fr

Tence, le 13 mai 2019.

Le Président de la  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU HAUT-LIGNON

Aux

Utilisateurs du Ramassage Scolaire

**N/réf :** CCS/19/0031

**Objet :** ramassage scolaire.

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes du Haut-Lignon, en lien avec la Trésorerie d'Yssingaux, travaillent ensemble sur la mise en place des nouveaux moyens de paiement pour les utilisateurs qui empruntent le ramassage scolaire, afin de simplifier les paiements. En effet, comme vous le savez déjà les chèques et les espèces vont à l'avenir être de moins en moins utilisés au profit des paiements en ligne, par carte, par prélèvement automatique...

C'est donc dans cette logique de simplification de ces moyens de paiement que je vous incite à mettre en place le prélèvement automatique dans le cadre du règlement de vos avis de paiement pour le service du ramassage scolaire.

Ainsi, vous n'aurez plus besoin de faire parvenir votre paiement au Trésor Public à Yssingaux. Vous recevrez chaque semestre, (ou uniquement le 1<sup>er</sup> semestre si vous choisissez de régler la participation annuelle sur cette période), un avis des sommes à payer émis par la collectivité, indiquant le montant et la date du prélèvement qui sera effectué sur votre compte.

Afin de faciliter cette mise en place, je vous propose de nous adresser le mandat de prélèvement rempli et signé, accompagné du bulletin d'inscription pour l'année scolaire 2019-2020.

Le coût du prélèvement est gratuit pour l'utilisateur. En cas de changement de compte bancaire, il vous suffit de la signaler à la collectivité au moins un mois avant la date prévue de prélèvement.

Concrètement, au vu de ces indications, deux solutions se proposent à vous **SACHANT TOUTEFOIS QUE LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DEVIENT LE MODE D'ENCAISSEMENT A PRIVILEGIER.**

Le Chambon-sur-Lignon

Chenereilles

Le Mas de Tence

Le Mazet Saint-Voy

Saint-Jeures

Tence

**Haut  
Lignon**

1- **Les utilisateurs adhèrent au prélèvement automatique** et doivent faire parvenir **les documents ci-joints dûment complétés et signés.** A savoir :

- ❖ Le bulletin d'inscription **ACCOMPAGNE** de la photo d'identité,
- ❖ L'autorisation de prélèvement (mandat SEPA),
- ❖ 1 RIB.

2) **Les utilisateurs souhaitent conserver les moyens usuels de paiement.** Ils devront s'acquitter de leur avis des sommes à payer auprès du Centre de Finances de Lille pour les règlements par chèque et auprès de la Trésorerie Municipale d'Yssingeaux pour les règlements en numéraire.

En cas de difficultés financières pour honorer votre montant à régler, vous pouvez prendre contact avec la Trésorerie Municipale d'Yssingeaux au numéro suivant : 04 71 59 15 78 (choix 3).

Les services administratifs de la Communauté de Communes restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 04 71 59 87 63.

Comptant sur votre compréhension et votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,  
**Julien MELIN.**





